# Notre Chambre des Députés

On attendait depuis longtemps une étude historique et institutionnelle de notre Chambre des Députés. Depuis quelques mois nous disposons d'une oeuvre de poids (plus de 3kg 750gr) qui présente dans une édition de luxe l'"Histoire et les Lieux de Travail" de la Chambre des Députés du Grand Duché de Luxembourg. Deux jeunes historiens se sont attelés à cette tâche importante et difficile.

Dans la première partie Robert L. Philippart nous présente l'historique des lieux de travail. (p. 11-126). Il procède d'abord de façon chronologique et passe en revue les divers endroits où les Etats ont siégé depuis 1336. Il décrit ensuite, à partir de 1572, l'Hôtel de Ville, l'actuel palais grand-ducal, comme siège de cette institution. Puis il nous guide à travers les nouvelles constructions et agrandissements de ce bâtiment pour aboutir en 1858 à la construction d'un "Hôtel des Etats, le Palais de la Nation". Avec forts détails l'auteur décrit l'architecture extérieure et intérieure, mais ne passe point à une analyse ni à une évaluation de ce que d'aucuns qualifient de "médiocre bâtisse" Il aurait été intéressant de savoir pourquoi par exemple les propositions relatives aux sculptures de la façade faites par M. Müller, le Directeur de l'Athénée, l'ingénieur civil, Antoine Dutreux, l'architecte de l'Etat, Charles Arendt, ou encore le professeur Engling ne furent pas retenues. Est-ce que l'architecte Hartmann aurait agi de sa propre initiative et selon son goût personnel "sans pour autant présenter des dessins et sans demander l'autorisation de l'ingénieur en chef qui était son supérieur" (p.47)? Est-ce qu'à l'époque cette question n'a pas été discutée dans la presse? Qu'en disait l'opinion publique? Ici le lecteur aurait apprécié une relation plus détaillée et plus documentée de la question.

L'agrandissement de 1881 fait entrer en scène l'architecte de l'Etat, Charles Arendt, qui n'avait donc pas pu se faire entendre lors de la construction. Ici encore l'auteur passe de description de projet en description de projet, énumérant dans tous les détails chaque porte prévue, aménagée ou abandonnée finalement. Les transformations entreprises à partir de 1890 sont encore énumérées de façon extrêmement minutieuse: établissement d'une plate-bande de fleurie en 1905, remplacement de l'ancien chauffage par un chauffage en coke en 1928. Les projets d'agrandissement ou de transformations du 20e siècle dont la longue liste commence en 1933/35 et qui continue au-delà du livre constituent le gros des pages suivantes. Cette liste est interrompue par un chapitre de 16 lignes (= 1 page!) sur la Commémoration du Centenaire de l'indépendance du pays en 1939. Pendant l'occupation allemande de 1940 à 1944 ce n'était pas le "Reichspropagandaamt" qui était installé dans le bâtiment de la Chambre des députés, comme on pourrait le croire en lisant l'entête du chapitre, mais seulement une "Außenstelle des Gaupropagandaamtes", comme le dit correctement le texte. Cette information n'apparaît point à la page 276 où est reproduite la photo, décrite à la page 82. En ce qui concerne les archives de la Chambre des Députés, celles-ci ne furent pas "liquidées", mais déposées aux Archives de l'Etat, l'inventaire établi par les Allemands peut y être consulté.

Puis la liste des projets d'un nouvel Hôtel de la Chambre des Députés continue et on peut se demander si la présentation de tous ces projets n'amène pas le lecteur contribuable à se poser la question du sérieux de ces projets. Quant au dernier projet présenté par Robert Krier, il est à prévoir qu'il n'a pas plus de chances d'aboutir vu qu'il risque de détruire l'un des derniers quartiers authentiques de la vieille ville. D'ailleurs les bureaux établis dans les maisons de l'Ilôt du Rost ne contribuent point à ramener la vie dans ce quartier et on peut se poser la question si vraiment "la Chambre et le Gouvernement tiennent à poursuivre (sic) une politique de restauration [des façades?] et de mise en valeur du quartier historique de la ville de Luxembourg". Ici comme déjà au chapitre se rapportant au 19e siècle l'auteur passe sous silence l'opinion publique, qu'il rend d'ailleurs responsable de l'abandon de tel ou tel projet, sans préciser lesquels. Pourquoi n'a-t-il point montré que l'Hôtel de la Chambre des Députés a été maintes fois au centre du débat public et que finalement on a l'impression que les députés n'aiment pas ce débat public.

Pour terminer l'auteur présente ses sources, mais sa bibliographie nous semble

plutôt mince. Est-ce que une moitié, les lettres A-K, aurait disparu dans un ordinateur sans laisser de traces?

Arrivés à la fin de cette première partie nous voudrions dire un mot sur l'iconographie, abondante et en couleur. A certains endroits nous avons eu une impression de surcharge et de double emploi. D'autre part les photos récentes (après les travaux d'embellissement) suggèrent un luxe qui laisse rêveur et qui sont en flagrante opposition avec le délabrement dans lequel sont laissés maints bâtiments de l'Etat (musées, bâtiments scolaires, administrations).

Dans la deuxième partie (p. 127-560) Nicolas Als nous présente l'histoire de notre représentation nationale. Les chapitres I et II sont consacrés aux Etats du Duché de Luxembourg et leur fonctionnement sous l'Ancien Régime.

Le chapitre III montre "une représentation luxembourgeoise dans un ensemble plus vaste", embrassant la période 1795-1848, "période transitoire". Sous quatre régimes, (Directoire, Empire, régime hollandais et régime belge), des députés luxembourgeois ont siégé à côté d'autres députés de ces pays en tant que représentants d'une région, ce qui leur a permis de faire l'apprentissage de la vie politique moderne. Dans ce chapitre Nicolas Als nous présente avant tout donc les "institutions représentatives de la région luxembourgeoise" passant ainsi à des institutions qui "n'assument qu'un rôle administratif". Elles sont intégrées ici parce que "ces organes régionaux sont des assemblées ... et ceux qui les peuplent sont en principe des notables élus par l'électorat (bourgeois) régional." Nous avouons que cette argumentation nous semble un peu trop étendre la notion de représentativité. Ici Als passe donc plutôt à une histoire de l'administration de la "région luxembourgeoise". Ceci change bien évidemment en 1842 avec l'instauration d'une "Assemblée des Etats du Grand-Duché de Luxembourg", véritable ancêtre de notre Chambre des Députés. Les chapitres IV, V, VI et VII constituent la pièce maîtresse de l'histoire et de l'analyse de notre Chambre des députés. D'abord sous le "régime du suffrage censitaire" (1848-1919), la Chambre oligarchique (chapitre IV), puis sous celui "du suffrage universel" (1919-aujourd'hui) (chapitre V) l'auteur passe en revue la vie politique du 19e siècle avec ses étapes libérale (1848-1856) et autoritaire (1856-1919), puis au 20e siècle l'évolution des clivages politiques au sein de la Chambre.

Il nous présente l'évolution des constitutions et de la vie politique en générale de façon fort agréable à lire. L'apparition des partis politiques, les grands débats politiques du début du siècle: 1909: relations entre l'Eglise et l'Etat; 1912: Loi scolaire; 1913: Loi minière. La première partie se termine sur la crise de 1918/19 et l'introduction du suffrage universel avec l'inscription dans la nouvelle constitution de la souveraineté nationale.

C'est le suffrage universel qui va désormais bouleverser les données politiques. La période de 1919 à aujourd'hui est analysée sous l'angle de l'évolution du système électoral, des partis politiques et de quelques grands débats: 1924: création des Chambres professionnelles à base élective; 1937: Loi d'Ordre (loi muselière), révisions constitutionnelles (1919, 1948, 1992). Un bref aperçu sur la Chambre des Députés sous l'occupation 1939-1945 clôt ce grand chapitre. Le sous-chapitre se rapportant à la seconde guerre mondiale et à la période de l'immédiat après-guerre nous semble plutôt mince et reflète bien le manque d'études sur la reprise de la vie politique après la guerre.

Le chapitre VI qui traite des évolutions structurelles de la Chambre des Députés est le plus approfondi et le plus neuf.Sur près de 180 pages et en 13 sous-chapitres l'auteur nous présente une étude sociologique bien équilibrée. En paraphrasant une célèbre citation on pourrait dire qu'il répond à toutes les questions que vous n'avez osé poser jusqu'alors. Il faudrait consacrer un compte-rendu à part à cette seule partie où nous passons de la population électorale à toutes les questions qui touchent au député: conditions d'éligibilité, situation matérielle, composition socio-professionnelle de la Chambre, les femmes à la Chambre. Puis on passe au Règlement intérieur de la Chambre, aux commissions de travail, à la procédure budgetaire et au contrôle parlementaire des finances publiques (ici l'auteur concentre ses réflexions sur une revalorisation du Parlement). La procédure législative et le droit d'enquête précèdent des chapitres sur les groupes parlementaires avant d'analyser les rapports entre la Chambre, le Grand-Duc et le Gouvernement. Les débats parlementaires étant publics Als consacre plusieurs chapitres aux liens entre le public et les députés: la Chambre à l'écoute du pays, le droit de pétition, la publicité des débats et travaux parlementaires, l'emploi des langues. Pour terminer il jette un regard sur le personnel qui assure le bon déroulement des activités de la Chambre ainsi que sur les comptes de la Chambre.

Pour arrondir l'étude, Als nous emmène dans son VIIe chapitre vers la collaboration internationale de la Chambre: Union interparlementaire et Assemblées parlementaires internationales montrent le che-

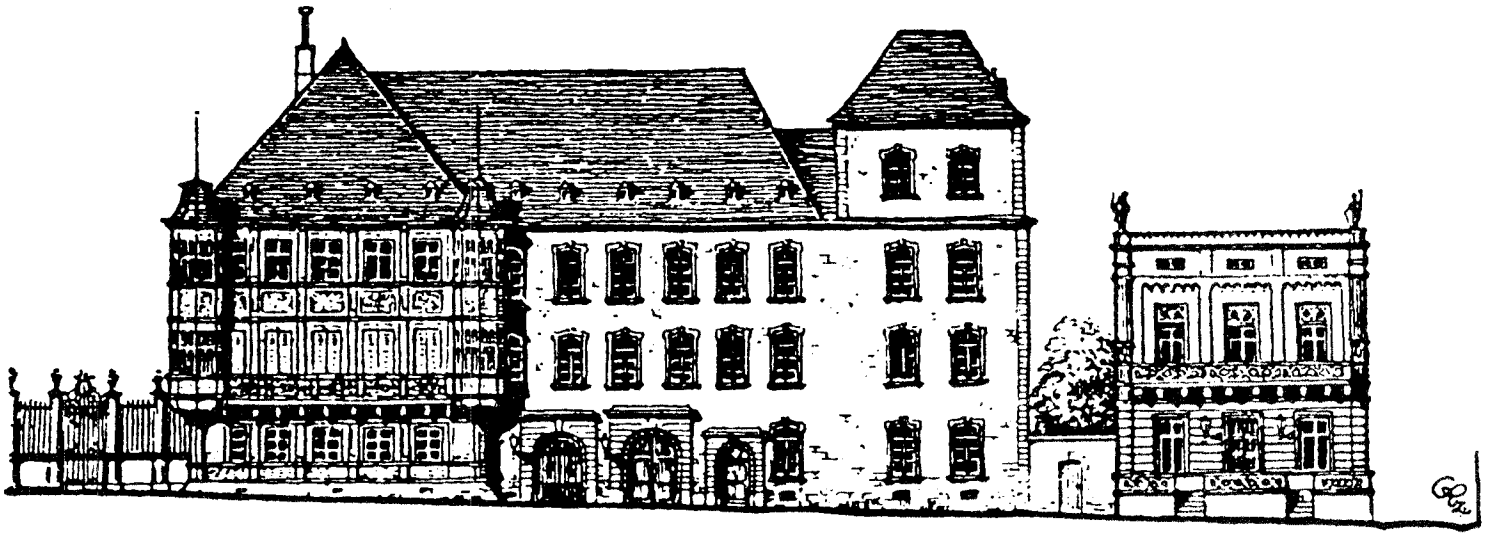

*Hôtel du Gouvernement et Hôtel des Etats après 1861 (p.60).*

min vers le difficile chapitre de l'union européenne.

En guise de conclusion Nicolas Als met en évidence quelques particularités du parlementarisme luxembourgeois: absence de statut des partis politiques, grande stabilité parlementaire et gouvernementale, extension importante des pouvoirs consultatifs extraparlementaires comme p.ex. la Tripartite. Tout en essayant d'analyser les causes de la perte d'estime dans l'opinion publique Nicolas Als termine ses conclusions par la présentation des efforts de valorisation du Parlement.

Le chapitre IX contient les annexes, véritable trésor d'informations sur tous nos députés depuis 1842 (de Abens à Zirves) avec photos pour les présidents des Etats et de la Chambre des Députés, sur les gouvernements et les partis politiques, bref tout sur la vie politique dans et autour de la Chambre des Députés.

Nous sommes restés sur notre faim quant au relevé des sources utilisées ainsi que d'une bibliographie. Ce n'est pas tellement le souci de contrôler les affirmations de l'auteur, mais plutôt le désir de pouvoir bénéficier d'une bibliographie exhaustive sur notre système parlementaire qui nous fait regretter cet oubli, surtout que l'auteur a bien dû faire les recherches nécessaires à son travail.

En général il faut dire que cette oeuvre magistrale marquera pour de longues années nos connaissances de la Chambre des Députés. Ce qui rend l'oeuvre impressionante, rend en même temps la manipulation et donc la lecture difficile: son poids. Nous espérons cependant que nos concitoyens feront l'effort de lire et de contempler cet ouvrage précieux.

Nous voudrions insister à la fin de ce compte-rendu spécialement sur les réflexions initiales de la plume de notre collègue Gilbert Trausch. Elles permettent de placer la Chambre des Députés dans un contexte plus large, insistant sur la forte dépendance réelle de notre Chambre dans les questions internationales. Elles placent encore le développement de notre parlementarisme au centre des influences venues d'Orient (conservatrices et respectueuses des hiérarchies,d'inspiration austro-prussienne) comme de l'Occident (libérales et démocratiques, d'inspiration franco-belge). Aurions nous développé un modèle intégrant les deux influences ou avons nous subi d'abord celles venant de la Prusse avant de nous tourner plutôt vers le modèle franco-belge? Ces réflexions mènent plus loin et aideront une fois de plus à dépasser notre vue parfois nationaliste et trop étroite.

**Paul Dostert**